

Lisbonne, le 20 novembre 2021

### **Note d'information aux familles n°3/2021-22**

Objet : Point sur la situation sanitaire dans l'établissement **le 20 novembre 2021**

Madame, Monsieur, chers parents,

L'épidémie de la COVID-19 a pris une nouvelle ampleur dans l'établissement depuis une dizaine de jours. Cette note a pour objet de vous présenter un état des lieux, vous rappeler les règles d'isolement mises en œuvre en tenant compte des directives de l'autorité locale de santé et de la Direction Générale de la Santé (ALS-DGS), les consignes à suivre pour nous signaler un cas positif dans votre famille et les mesures d'accompagnement mises en œuvre par l'établissement.

#### **1- Etat des lieux le 20 novembre 2021**

##### Personnes positives à la COVID 19 :

- . 12 élèves du primaire
- . 4 élèves du secondaire
- . 3 personnels de l'établissement

##### Personnes en isolement (cas contact :

- . 209 élèves du primaire
- . 218 élèves du secondaire
- . 15 personnels de l'établissement

##### Nombre de classes isolées :

Ecole primaire : 8 classes (GS2, GS3, CPC, CE2D, CM2A, CM2B, CM2C, CM2D)

Collège / Lycée : 5 classes (6è1, 6è3, 5è3, 4è1, 4è6, 2de1)

**soit 20,9% des élèves isolés à la date du 20 novembre 2021 à 16H00.**

## 2- Principes généraux pour l'isolement des classes et le suivi sanitaire des cas contacts ou isolés

Lorsqu'un élève est signalé positif (test antigénique ou test PCR), la classe et les élèves qui ont été en contact avec lui sont systématiquement et immédiatement isolés. Nous déclenchons alors le suivi auprès de l'autorité de santé.

Ø Si l'élève est détecté positif à l'issue d'un test antigénique, la famille doit nous contacter immédiatement ([prevention.covid19@lfcl.pt](mailto:prevention.covid19@lfcl.pt)) ainsi que la SNS ( 808 24 24 24) pour obtenir un test PCR pour lui et tous ses cohabitants. Si la famille tarde à réaliser le test PCR, cela retarde le processus de déclenchement des tests PCR pour l'ensemble des élèves identifiés comme étant des "cas contact".

Ø Si l'élève est détecté positif à l'issue d'un test PCR, la famille doit nous contacter et nous transmettre le résultat du test PCR. Les données de santé de l'élève positif ainsi que celles de l'ensemble des élèves ayant eu des contacts avec le cas positif seront transmises à la DGS (après collecte des différentes informations concernant tous les élèves identifiés) afin qu'ils puissent recevoir une prescription de test PCR.

Dès qu'un élève est détecté positif à l'issue d'un test PCR, les élèves identifiés, vaccinés ou non, doivent être isolés et passer un test PCR.

Trois cas de figure sont possibles :

- **Pour les cas contacts vaccinés** (transmission du certificat de vaccination obligatoire) : si le test PCR est négatif, l'élève peut revenir en classe, sous réserve que l'école puisse l'accueillir. L'élève est donc considéré cas contact à bas risque .
- **Pour les cas contacts non vaccinés** : un isolement prophylactique de 14 jours est obligatoire et 2 tests PCR sont prescrits ( le 1er jusqu'au 5ème jour d'isolement et le 2ème au 10<sup>ème</sup> jour d'isolement). Les élèves sont dans ce cas considérés cas contact à haut risque.
- **Pour les cohabitants du cas positif, vaccinés ou non**, sont considérés cas contact à haut risque et doivent rester en isolement prophylactique pendant 14 jours et faire 2 tests PCR ( le 1er jusqu'au 5ème jour d'isolement et le 2ème au 10<sup>ème</sup> jour d'isolement).

Le retour en classe pour le cas positif ne pourra se faire qu'après réception par l'établissement de la déclaration de "alta" transmise par la DGS.

Pour les cas contacts à haut risque, la date de retour est définie par la DGS et notifiée par une déclaration d'isolement prophylactique . En aucun cas, le retour ne pourra se faire avant cette date.

Si l'un de vos enfants est détecté positif, vous devez l'isoler des autres membres de la famille, notamment de sa fratrie scolarisée et, en cas d'impossibilité, vous devez isoler toute la fratrie.

Toutes les données de santé (numéros d'utente, certificats de vaccination...) qui nous sont transmises, sont rassemblées dans des dossiers numériques qui respectent la protection des données personnelles.

### 3- Signalement des cas à l'établissement

D'une manière générale, les familles doivent nous signaler au plus vite lorsqu'un enfant est testé positif afin que nous déclenchions au plus vite l'isolement des élèves identifiés "cas contact". Il suffit d'adresser un mail à [prevention.covid19@lfcl.pt](mailto:prevention.covid19@lfcl.pt)

Les familles doivent impérativement garder les enfants à la maison en cas de suspicion de covid ou cas positif d'un membre de la famille (autre que l'élève) et nous signaler la situation, car l'élève devient dans ce cas "contact" et doit être isolé de ses camarades de classe et de la communauté scolaire.

### 4- Mise en œuvre de l'enseignement à distance

#### A l'école primaire :

Les élèves en isolement reçoivent de la part des professeurs une information sur les outils qui vont être mis en place. Transmission de travaux à effectuer à la maison, et, visioconférences permettant de faire le point sur le travail effectué par les élèves en autonomie et de fournir des explications.



Le dispositif peut être perturbé si le professeur est lui-même malade. Il peut ne pas pouvoir assurer des visioconférences. Dans ces cas, nous avons recruté un professeur remplaçant pour faire le distanciel depuis deux jours.

#### Au secondaire

Nous communiquons avec les professeurs des classes isolées dès que nous recevons l'information.

La vie scolaire prend contact avec les familles pour expliquer comment récupérer les affaires dans les casiers.

Les professeurs activent l'enseignement à distance :

- Lorsque la classe entière est isolée :
- Les temps de visioconférence pour chaque discipline sont indiqués dans l'emploi du temps  
Pronote (un pictogramme visioconférence  apparaît sur le créneau horaire, il suffit de cliquer dessus pour accéder directement à la visioconférence). L'appel est fait sur Pronote pour ces heures et une notification d'absence vous est envoyée si votre enfant ne s'est pas connecté.
- Les temps de travail en autonomie sont indiqués sur Pronote : les élèves peuvent directement cliquer sur les liens classroom si le travail y est déposé. 
- Lorsque un ou des élèves d'une classe sont isolés et les autres élèves en présentiel : l'enseignement hybride est activé
- Soit l'élève participe à une visioconférence en direct du cours en présentiel (lorsque le professeur estime que c'est pertinent pour les élèves isolés d'y assister)
- Soit le travail et les cours sont accessibles sur Pronote par les élèves

Dans tous les cas, le professeur principal prend contact avec les élèves pour expliquer les modalités de l'EAD et s'assurer qu'ils ont les conditions matérielles pour suivre. Si ce n'est pas le cas, le professeur principal informe la direction; la vie scolaire met à disposition des élèves des prêts de tablettes.

Selon la durée de l'isolement, le professeur principal s'assure du suivi des élèves isolés une fois par semaine.

Des évaluations peuvent être faites en distanciel. Les professeurs apprécient l'équité de l'évaluation et affectent le coefficient en fonction.

### **Règles du distanciel :**

Les élèves doivent être au travail selon leur emploi du temps.

Sur les temps de visioconférence, les élèves doivent être dans une tenue de travail et une attitude sérieuse, caméra allumée et micro éteint.

Ils doivent rendre le travail en temps et heure.

Ils doivent respecter la charte des visioconférences.

### **5- Retour en classes pour les enfants vaccinés qui ont un test PCR négatif**

Dans les classes du secondaire, un certain nombre d'élèves sont vaccinés et auront probablement un test PCR négatif qui, en théorie, les autorise à revenir en classe.

En pratique, il n'est pas confortable pour le professeur de faire cours en hybride à quelques élèves présents quand les autres sont en isolement.

Deux cas de figure:

- si l'élève fait partie d'un groupe de LV ou d'une option et a été isolé indépendamment de sa classe. Il pourra réintégrer sa classe dès le retour du test négatif.
- Si c'est la classe entière qui a été isolée, nous vous indiquerons, pour chaque classe, et en fonction du nombre d'élèves testés négatifs, la date de reprise en présentiel et donc en enseignement hybride avec un enseignement ou du travail à distance pour les élèves qui doivent rester en isolement. Nous placerons la limite de reprise à environ 8 élèves. Nous ferons évoluer cette règle en cas de besoin.

### **6- Rappel des gestes barrière à mettre en œuvre au LFCL**

Nous vous demandons de bien vouloir rappeler à vos enfants l'importance du respect des gestes barrière : lavage régulier des mains, port du masque et distanciation sociale. Pensez à leur donner quelques masques en réserve dans le cartable. Nous constatons trop d'oublis ces jours-ci. Merci de privilégier les masques chirurgicaux plus protecteurs que les masques en tissu.

En conclusion et pour répondre à l'interrogation de certains parents, nous vous précisons que nous suivons à la lettre les protocoles d'isolement que nous indique la DGS pour chaque situation signalée. Nous n'avons pas non plus autorité pour décider de la fermeture de l'établissement. Nous fermerons l'école uniquement à la demande des autorités portugaises et avec l'autorisation de l'ambassade de France.

La proviseure,

Isabelle NEGREL